

Pouvoir d'emprunt

M. Blenkarn: Il y a un an, nous avons dit au gouvernement qu'il était à peu près temps de charger un comité de la Chambre d'établir sérieusement les priorités en matière de dépenses gouvernementales, de supprimer toutes les dépenses à l'exception de celles qui sont absolument essentielles. Le vérificateur général était aussi de cet avis dans le rapport qu'il a présenté l'automne dernier à la Chambre. La Chambre de commerce du Canada préconisait la même chose dans les propositions prébudgétaires qu'elle a faites au ministre.

A vrai dire la situation est devenue extrêmement grave. Le ministre affirme que ses recettes sont en baisse et que 72 p. 100 de ses problèmes viennent de cette chute des recettes. La solution à ces problèmes c'est qu'il faut mettre de l'ordre dans nos priorités. Il faut nous décider un jour à nous demander si nos priorités vont à la sécurité de la vieillesse ou à VIA Rail. Si c'est aux parcs ou au Régime d'assistance publique du Canada. Nous en serons bientôt au point où nous ne pourrons plus financer le budget avec de pareils besoins.

D'accord, on peut emprunter pour de courtes périodes quand on a les moyens de rembourser. Mais on ne peut pas emprunter une année après l'autre quand il n'y a pas de possibilité de rembourser. Or il n'y a pas d'espoir de rembourser l'argent demandé par ce projet de loi d'emprunt.

On nous dit que le président du Conseil du Trésor (M. Gray) va présenter ses prévisions budgétaires le 22 février. Il est grand temps qu'il s'y mette. J'espère que ces prévisions de dépenses vont réduire sensiblement certaines charges de l'État. J'espère qu'elles vont faire disparaître certaines de ces fontaines auxquelles puise un programme après l'autre pour payer de nouveaux administrateurs, de nouveaux formulaires et de nouveaux postes pour petits copains—le PITRC, le PAQ, le DIP et leur cohorte. Il y en a un volume de ces programmes qui ont besoin d'être administrés puis réexaminés; quand on les examine, on voit qu'ils sont peut-être souhaitables, mais pas absolument indispensables. Il faut que la Chambre des communes reprenne la maîtrise de nos dépenses qu'elle les remette en harmonie avec nos facultés et celles du pays. Tant que nous ne l'aurons pas fait les gens ne retrouveront pas d'emplois, les Canadiens ne pourront pas acheter leur maison, et la confiance ne reviendra pas chez nous. Le pays ne se réédifiera pas. C'est de cela qu'il faudrait parler, réédifier le pays.

On ne peut pas édifier un pays en essayant de l'enrichir par l'emprunt. Personne n'a jamais réussi à s'enrichir par l'emprunt. On ne s'enrichit pas non plus en imprimant des billets.

M. Evans: Tout dépend de ce qu'on en fait.

M. Blenkarn: Mon ami d'Ottawa-Centre (M. Evans) dit que tout dépend de ce qu'on en fait. Voyons un peu ce qui se fait de l'argent de nos emprunts. Il sert principalement à payer les intérêts des emprunts antérieurs. Le gouvernement doit emprunter de plus en plus simplement pour verser les intérêts. D'après la dernière prévision qu'on nous a présentée, il y avait 17 milliards d'intérêts. Nous ne savons pas ce que sera la nouvelle prévision, parce qu'on ne nous la donnera pas. Le ministre a peur de nous la donner.

Ce projet de loi d'emprunt entraîne une nouvelle érosion des facultés contributives du pays. Le ministre dit dans son communiqué que ses recettes sont en baisse, donc qu'il va devoir emprunter pour compenser. Dans une entreprise, quand les

recettes sont en baisse, vous n'allez pas quémander chez le banquier en disant: «Mes recettes sont en baisse, il faut que j'emprunte encore plus». Car le banquier vous flanquerait à la porte. Voilà ce qu'il faut faire du gouvernement, le mettre à la porte. Qu'il ne vienne pas nous dire que ses recettes sont en baisse et que, par conséquent, puisqu'il ne peut pas réduire ses dépenses, il lui faut emprunter pour pouvoir dépenser. C'est tout simplement inconcevable. Il faut qu'on puisse rembourser tout emprunt qu'on contracte. Or il est impossible de rembourser cette somme.

• (1210)

En fait, le gouvernement, ne jouit plus de l'appui de la population. Quarante-neuf pour cent des Canadiens qui ont participé au sondage Gallup ont déclaré ne plus vouloir de ce gouvernement. Ils en réclament un autre, qui serait formé de députés de ce côté-ci de la Chambre. Cela, le gouvernement et le ministre des Finances le savent pertinemment. Toutefois, plutôt que d'acquiescer au vœu général en déclenchant des élections générales, ce que la population souhaite vivement pour mettre un terme au gaspillage éhonté du gouvernement, ce dernier préfère recourir à la tactique de la terre brûlée. A coups de mesures fiscales, de paperasserie, de réglementation et de contrôles, il est en train de détruire les entreprises. Par son comportement, ses attentions toutes spéciales pour ses amis et sa politique de l'assiette au beurre, son action non planifiée ou dénuée de principes économiques solides, son absence de gestion et direction, qu'il lui incombe d'assurer, c'est ainsi que le gouvernement mine la confiance du public. Avec ce projet de loi et sa gestion de l'économie nationale, il détruit de surcroît son système monétaire, le système financier proprement dit. De par son comportement, le gouvernement donne à entendre que s'il ne peut pas gouverner, personne d'autre ne le fera à sa place, puisqu'il n'y aura plus de pays à gouverner. Voilà comment le gouvernement conçoit la chose. C'est à cela que nous devons mettre un terme, à commencer par la Chambre des communes où son attitude est flagrante.

M. Cosgrove: Nous voulons Blenkarn pour chef!

M. Thacker: Et Cosgrove pour la fourrière!

M. Blenkarn: Nous pourrions discuter longuement des facteurs qui, à mon avis, bouleverseront passablement les marchés financiers. Le ministre a signalé que ses besoins financiers seront exceptionnellement lourds durant le premier trimestre de l'année prochaine. Voilà pourquoi, a-t-il dit, pour le trimestre du printemps, il réclame un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars. Il risque d'avoir besoin d'une somme plus importante. Il a ajouté qu'il ne dépensera peut-être pas la totalité des 5 milliards qu'il voudrait obtenir avant le 31 mars, et il devra peut-être utiliser une partie de cet argent au cours du premier trimestre aussi.

Dans un article sur le marché des capitaux paru hier dans le *Financial Times* sous la plume de Hugh Anderson, voici ce qu'on peut lire:

«C'est une chose de parler avec désinvolture de financer des déficits de 30 milliards de dollars, mais c'en est une autre d'y réussir. C'est une question qui, pour le gouvernement fédéral revient toutes les trois ou quatre semaines, ce qui va obliger les provinces à se précipiter dans l'intervalle, dès que le marché semblera suffisamment fort».